

Entrée en Master professionnel Journalisme

Année universitaire 2022-2023

L'école de journalisme du CELSA Sorbonne Université, reconnue par la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ) depuis 40 ans, offre une formation généraliste en deux ans ouverte à des étudiantes et des étudiants ayant suivi avec succès au moins trois années d'études supérieures.

En 2^e année, l'école offre soit une formation classique avec au second semestre, le choix d'une dominante parmi les principaux médias, soit une formation en apprentissage ouverte sur les médias émergents et les nouvelles pratiques journalistiques.

Le concours d'entrée

Les conditions d'inscription

Critères pour constituer un dossier d'inscription pour l'année universitaire 2022-2023 :

- Avoir suivi avec succès un cycle de trois années d'études supérieures distinctes dans un établissement public ou privé, français ou étranger.

Peuvent être dispensé.e.s des épreuves d'admissibilité :

- Les étudiantes et les étudiants en 2^e ou 3^e année de khâgne A/L ou B/L et les étudiantes et étudiants inscrits en 3^eme année de classe préparatoire à l'École nationale des Chartes (ENC). Si elles /ils **souhaitent être dispensé.e.s des épreuves d'admissibilité** du concours du CELSA ils/elles doivent, lors de l'inscription au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure (ENS) ou à l'École nationale des chartes, **cocher la case CELSA dans le logiciel d'inscription à la BEL** (Banque d'Epreuves Littéraires ou banque L-SES) et **ne doivent pas candidater sur la plateforme de la CEJ**.

Après communication des résultats par les ENS, les candidates et candidats ayant obtenu des notes supérieures à un total défini par le CELSA, seront déclaré.e.s admissibles au CELSA ; elles/ ils passeront alors à distance une épreuve orale d'admission devant un jury.

Les étudiantes et les étudiants des pays où le français n'est pas langue officielle devront justifier d'un bon niveau de français (DELFB niveau B2, DALF niveau C1 ou C2, TEF niveau 4 ou encore TCF ou SELFEE...).

Pour les candidates et les candidats de langue française, il est attendu un niveau suffisant en anglais – certificat TOEFL ou autre.

Après réussite au concours d'entrée, les étudiantes et les étudiants devront être en mesure de présenter un diplôme de licence ou une attestation d'obtention de 180 crédits lors de la rentrée universitaire.

L'admission au concours n'est valable que pour l'année où la candidate/le candidat passe les épreuves, il n'y a pas de report possible sur l'année universitaire suivante.

Tout dossier déposé, ne sera pas remboursé en cas d'abandon, d'annulation de candidature ou de dossier refusé.

L'admissibilité

Inscription via la voie générale :

Période d'inscription : début janvier à début février 2022
à l'adresse suivante : <http://concoursjournalisme.fr/>

Rappel : les étudiants bénéficiant du protocole BEL/BLSES ne s'inscrivent pas sur cette plateforme.

Pièces à fournir au format électronique pour constituer le dossier d'inscription :

- Photo d'identité (format jpg)
- Curriculum vitæ (format pdf)
- Scan du diplôme sanctionnant 3 années d'études supérieures ou de la photocopie d'un certificat de scolarité de l'année de L3 en cours. Pour les étudiants inscrits en 3ème année de khâgne, attestations d'inscription aux 3 années successives de classe préparatoire (hypokhâgne, et 1ère et 2ème année de khâgne) (format pdf)
- Pour les étudiants boursiers, la notification de l'avis de bourse recto-verso de l'année universitaire en cours 2021/2022 obligatoirement (format pdf)
- Pour les étudiants handicapés, fournir l'attestation médicale stipulant les aménagements nécessaires (format pdf)
- Frais d'inscriptions au concours : 70 € (30€ pour les étudiants boursiers). *Cette somme ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.*
- Une lettre de motivation (une page maximum)
- Certificat linguistique pour la langue anglaise (Quel qu'il soit, de moins de 2 ans : TEOFL, TOEIC, TCF... ou si le diplôme préparé valide un niveau d'anglais : maquette de formation avec nombre d'heures, attestation d'un enseignant/secrétariat, relevé de notes obtenues...)

Après avoir reçu la validation du dossier administratif déposé sur la plateforme de la Conférence des écoles de journalisme (CEJ), les candidates et les candidats seront invité.e.s à se reconnecter pour procéder aux épreuves d'admissibilité sur une période donnée (consulter le calendrier publié sur le site de la Conférence des écoles de journalisme (CEJ)).

Ces épreuves seront à **rédigé directement sur la plateforme**, le / la candidat.e pourra durant la période de mise en ligne s'interrompre et reprendre ses écrits pour les modifier et/ou les compléter.

Passée la date de clôture des épreuves d'admissibilité, les candidat.e.s ne pourront plus y accéder.

Quatre épreuves distinctes :

1ère épreuve : **Synthèse portant sur un dossier d'actualité** (dossier de dépêches sur une thématique, rédiger un chapô avec titre) (sur 6 points)

2ème épreuve : **Essai sur un thème portant sur le journalisme** (connaissance de l'univers du journalisme) (sur 6 points)

3ème épreuve : **Créativité** – (sur 6 points)

4ème épreuve : **Production(s) personnelle(s) réalisée(s) durant l'année écoulée et anonymisée (s)** (photos, textes, podcasts, chroniques....) + texte de présentation de 500 signes (sur 2 points)

L'admission

A l'issue de ces épreuves, les candidates et les candidats déclaré.e.s admissibles se présenteront à distance devant une commission d'admission par visioconférence.

Chaque commission, composée d'universitaires et de professionnel.le.s journalistes, appréciera lors de l'entretien, la motivation de la candidate ou du candidat, ses aptitudes à exercer le métier de journaliste et son aisance en anglais.

L'ensemble des résultats est transmis au jury d'admission qui arrête, en fonction de la moyenne obtenue à l'oral et des places mises au concours (26 en 2021), la liste des admis et admises complétée d'une liste d'attente.

Se préparer au concours

Les candidates et les candidats doivent constituer leur propre bibliographie sur les grandes thématiques du monde contemporain mais aussi sur les ouvrages se rapportant au métier auquel elles/ils se destinent.

La lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle et des quotidiens nationaux comme Le Monde, La Croix, Le Figaro, Libération...mais aussi l'écoute des différents médias audiovisuels sont également fortement conseillées.

La bibliothèque du CELSA ne pouvant accueillir que les étudiantes et les étudiants en cours de scolarité, il est rappelé que les ouvrages généraux et les manuels d'initiation peuvent être consultés, entre autres, dans les bibliothèques suivantes :

- ▶ la BPI (Beaubourg)
- ▶ la bibliothèque Sainte-Geneviève (Place du Panthéon)
- ▶ la Documentation Française
- ▶ les bibliothèques universitaires
- ▶ la Bibliothèque Nationale de France, Tolbiac Haut-de-jardin

Bibliographie conseillée

AÏM (Olivier) et BILLIET (Stéphane). – Communication. – Paris : Dunod, 2015. – 304 pages.

AUBENAS (Florence). Le quai de Ouistreham. – Paris : éditions de l'Olivier, 2010. – 269 pages.

BAUER (Wolfgang). – Franchir la mer. Récit d'une raversée de la méditerranée avec des réfugiés syriens. – Montréal : Lux éditeur, 2016. – 145 pages.

BIGOT (Laurent). – Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer. – Paris : INA études et contro-verses. – 155 pages.

BONIFACE (Pascal). – La géopolitique. 50 fiches pour comprendre l'actualité. – Paris : Eyrolles, 2019. – 208 pages.

BRUNET (François). – La photographie. Histoire et contre-histoire. – Paris : PUF, 2017. – 399 pages.

CHEMIN (Ariane). – Toute une époque. Enquêtes et reportages. – Paris : Robert Laffont, 2018. – 349 pages.

CHESNOT (Christian) et MALBRUNOT (Georges). – Qatar Papers. Comment l'émirat finance l'islam de France et d'Europe. – Paris : Michel Lafon, 2019. – 295 pages.

DUFRESNE (David). – Dernière sommation. – Paris : Grasset, 2019. – 225 pages.

GABOULAUD (Adrien) et LECHEVALLIER (Anne-Sophie). – Le poids des mots du président. Ce que la parole de Macron dit de lui. – Paris : éditions de l'Observatoire, 2018. – 254 pages.

GUILLEMOLES (Alain). – Ukraine. Le réveil d'une nation. – Paris : Les Petits Matins, 2018. – 253 pages.

JONES (Dan) et AMARAL (Marina). – La couleur du temps. Nouvelle histoire du monde en couleurs, 1850 – 1960. – Paris : Flammarion, 2019 pour l'édition française. – 431 pages.

SALLON (Hélène). – L'état islamique de Mossoul. Histoire d'une entreprise totalitaire. – Paris : La Découverte, 2018. – 283 pages.

SOUCHIER (Emmanuel), CANDEL (Etienne) et GOMEZ-MEJIA (Gustavo) avec la collaboration de JEANNE-PERRIER (Valérie). – Le numérique comme écriture. Théories et méthodes d'analyse. – Paris : Armand Colin, 2019. – 358 pages.

SINGARAVELOU (Pierre) et VENAYRE (Sylvain), Dir. – Histoire du monde au XIXe siècle. – Paris : Fayard, 2017. – 718 pages.

WEBER (Olivier). – Dictionnaire amoureux de Joseph Kessel. – Paris : Plon, 2019. – 1073 pages.

WOODWARD (Bob). – Peur. Trump à la maison blanche. – Paris : éditions du Seuil, 2018 pour l'édition française. – 543 pages.

Origine des étudiants

L3 ou M1 en :

- Droit
- Economie
- Parcours LEMA « Lettres, édition, médias, audiovisuel » de Sorbonne Université
- Lettres modernes
- Information et communication
- Sciences humaines et sociales
- Sciences politiques

Statistiques

2021 : 1043 inscrits (855 voie classique + 188 BEL), **26 admis**

2020 : 755 inscrits, 25 admis

Pour toute question

Secrétariat d'études Journalisme par mail aux deux adresses suivantes :

martine.leconte@sorbonne-universite.fr

alexandra.matile@sorbonne-universite.fr